

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 12 | No. 06 | Juin 2023



Sainte-Hénédine

AVIS PUBLICS

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

FESTIVAL DE SAINTE-HÉNÉDINE

COMITÉ DES LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE

PARTICIPATION À LA FABRIQUE (L'Église Ste-Hénédine)

Un don de 1 000 \$ a été remis à la fabrique Ste-Mère-de-Jésus (L'Église Ste-Hénédine) pour la réparation du clocher.



Le comité du Club FADOQ

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Programme RÉNORÉGION



160 000 \$ DISPONIBLES POUR DE LA RÉNOVATION

Pour 2023 à 2025, la MRC de La Nouvelle-Beauce assurera la gestion d'une enveloppe de 160 000 \$ dans le cadre du Programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Ce programme offre une aide financière aux propriétaires occupants à revenu modeste pour qu'ils puissent corriger des défauts majeurs sur leur maison en lien avec l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs
- Ouvertures
- Saillies
- Toiture
- Structure
- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Isolation thermique



Pour pouvoir bénéficier de ce programme, le ménage ne doit pas dépasser le revenu annuel brut maximal fixé par la SHQ et la valeur uniformisée du logement ne doit pas excéder 120 000 \$. D'autres conditions d'admissibilité s'appliquent aussi à ce programme.

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire au programme, les gens sont invités à contacter M^{me} Judith Rémillard, chargée de projets des programmes de la SHQ pour la MRC de La Nouvelle-Beauce, en composant le 581 888-7300.

D'autres détails en lien avec le programme se trouvent sur le site de la Société d'habitation du Québec.

Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités de loisirs consultez le www.ste-henedine.com sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 1^{er} MAI 2023

- Adjudication contrat construction infrastructure Développement Chabot
- Mandat surveillance et laboratoire pour contrat Développement Chabot
- Réforme numéro civique : Demande d'officialisation à Commission Toponymie du nom Route Ste-Thérèse au lieu de rue Principale
- Demande à Fabrique Ste-Mère de Jésus la permission et autorisation travaux de réaménagement du côté du stationnement de l'église entre accès derrière et autorisation de remplacement escalier d'accès arrière au Centre municipal
- Choix priorité utilisation du discrétionnaire (voirie)
- Autorisation travaux forage et suivi hydrogéologique dans le cadre de la recherche en eau
- Mandat préparation plan Halte piste cyclable
- Autorisation déplacement babillard avis publics, de la porte de la Caisse à la porte salle municipale
- Étude du clocher aide pour visite aux tours supérieures
- Réparation diverse relative du système d'aqueduc
- Refus demande prêt camion incendie pour activité sociale



AVIS PUBLIC : RÉFORME DES NUMÉROS CIVIQUES

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 12 juin 2023, le règlement numéro 459-23 sur la réforme des numéros civiques sur une partie du territoire.

L'objet de ce règlement est d'attribuer des numéros civiques à tous les immeubles d'une partie du territoire selon la règle paire et impaire et de décerner le nom de route Ste-Thérèse à la rue Principale.



L'entrée en vigueur de la nouvelle numérotation sera le 18 septembre 2023 pour respecter les échéanciers demandés par Poste Canada.

Les intéressés peuvent consulter ledit règlement en se présentant au bureau municipal situé au 111, rue Principale à Sainte-Hénédiine aux heures habituelles de bureau.

AVIS PUBLIC : RÈGLEMENT DE DÉMOLITION

Suite à l'adoption du certificat de conformité le 16 mai 2023 par le conseil des maires de la Nouvelle-Beauce, avis de l'entrée en vigueur des règlements 458-23 est donné par la présente.

L'objet du règlement 458-23 est d'adopter un règlement de démolition pour se conformer à la nouvelle loi 69 et la loi pour le patrimoine culturel et la loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Les immeubles visés sont ceux qui sont cités, ceux qui font partie de l'inventaire patrimonial de la MRC soit ceux construits avant 1940 et ayant une valeur patrimoniale.

Les intéressés peuvent consulter lesdits règlements en se présentant au bureau municipal aux heures d'ouverture ou en les consultant sur le site web de la municipalité dès qu'ils seront mis en ligne.

RESTRICTION D'UTILISATION DE L'EAU POTABLE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La municipalité de Sainte-Hénédiine avise les abonnés du réseau d'aqueduc qu'en raison d'une consommation accrue anormalement élevée, d'une baisse significative de ses réserves et des faibles précipitations de l'été, qu'elle se doit d'émettre un avis afin d'interdire l'utilisation de l'eau de l'aqueduc municipal, et ce jusqu'au moment où cela sera nécessaire pour :



- Remplissage ou lavage de piscine creusée ou hors terre ;
- Arrosage de leurs terrains, parterres, pelouses, haies ;
- Lavage extérieur à grande eau d'automobiles et/ou bâtiments ;
- Utilisation de jouet extérieur utilisant l'eau en continu ;
- Tout autre usage de l'eau en continu non approprié en période de restriction.
- Si vous avez prévu de faire l'aménagement de votre terrain, nous vous demandons de remettre le tout à plus tard.

Les personnes ne respectant pas cet avis seront averties et un constat d'infraction pourra leur être délivré s'il ne cesse pas l'usage prohibé. Ces derniers seront passibles des amendes prévues au règlement no.358-12* sur l'utilisation de l'eau de l'aqueduc municipal (1^{re} infraction 250 \$ à 600 \$ si récidive plus les frais).

Ces interdictions sont valides à toute heure du jour ou de la nuit. Pour ceux ayant des usages spéciaux à exécuter durant cette période, contactez le bureau municipal afin de prendre entente.

Voilà le moment tant attendu des dernières semaines par nos jeunes, celui qui marque la fin de l'année scolaire. Ils y sont arrivés, ils ont été persévérants, travaillants et confiants devant les dernières tâches et examens qu'ils devaient réaliser.



Afin de marquer cette fin d'année scolaire, plusieurs activités et récompenses ont été vécues par les élèves. La compagnie Évolufit est venue faire son tour sur les terrains de l'école le 30 mai afin de faire vivre un parcours d'obstacles et entraînements. Le 12 juin avait lieu les Olympiades organisées par l'enseignant d'éducation physique, M. Marc. Les enfants ont pu bouger à l'extérieur. Quant à la sortie de fin d'année du 20 juin, les élèves du préscolaire jusqu'à la 3^e année sont allés se baigner à la polyvalente Benoît-Vachon et ont passé l'après-midi au Woodooliparc. Quant aux plus vieux, ils ont profité des installations extérieures du Village Vacances Valcartier. Tous les enfants se sont rejoints en fin de journée à l'école et ont dégusté un souper directement venu du restaurant St-Hubert. Ils ont été gâtés, car le tout a été agrémenté de surprises de la part de leurs titulaires comme la fameuse crème molle du Casse-Croûte chez Dany.

En l'honneur de nos finissants de 6^e année, un dîner hot-dog et un gâteau seront servis à la dernière journée, soit le 22 juin. Nous souhaitons une très belle continuité et une adaptation en douceur à chacun de ces enfants qui font leur passage vers le secondaire.

Les élèves nous ont offert un superbe spectacle de musique le 19 juin à l'église. Quel plaisir de voir leurs prestations remarquables. C'était ouvert au grand public, une idée que plusieurs ont appréciée.



Le mur floral a fait son apparition encore cette année, merci aux parents bénévoles qui ont permis de mettre ces belles couleurs à l'honneur!

Bon été à chacun d'entre vous!

Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédine Inc.

Grand ménage? Rénovation? Déménagement? Pensez à votre écocentre!



- Appareils réfrigérants
- Matériaux de construction
- Appareils électroniques et informatiques
- Ampoules fluocompactes et néons
- Contenants sous pression
- Peintures, teintures et vernis
- Pneus, piles et plus



Vos déchets seront en grande partie transformés et réutilisés.

Pour savoir où vous départir d'une matière, utilisez l'application



**RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT!
c'est maintenant!**

Québec

En partenariat avec le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.

SÉCURISONS LES PISCINES RÉSIDENTIELLES



À l'approche de la saison estivale, le Ministère rappelle l'importance pour chaque propriétaire de piscine du Québec de respecter les règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. Dans ce contexte, il est essentiel d'informer les propriétaires de piscine des règles de sécurité à respecter, notamment les propriétaires d'une piscine installée avant 2010, qui sont désormais visés par la réglementation.

Comme les municipalités sont responsables de l'application du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, elles sont invitées à contribuer à la diffusion des règles de sécurité applicables auprès de la population. À cet effet, le Ministère souhaite rappeler que des outils d'information sont mis à leur disposition, entre autres :

- Le Guide d'application du Règlement apporte des précisions quant à l'application des dispositions du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Il s'adresse principalement aux officières et officiers municipaux chargés de son application.
- Le document-synthèse résumant les normes du Règlement à l'intention des citoyennes et des citoyens présente en un coup d'œil les exigences applicables aux piscines résidentielles en vertu du Règlement.
- La foire aux questions répond aux principales interrogations en lien avec les exigences applicables aux piscines résidentielles en vertu du Règlement.

Consultez l'ensemble des informations relatives à la réglementation sur la page web du ministère.

mamh.gouv.qc.ca/ministere/securete-des-piscines-residentielles/mesures-de-securete/

DÉLAIS RAPIDES

SERVICES SANS FRAIS

CONSEILS PERSONNALISÉS

TECHNIQUES EFFICACES



CRE
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI
BEAUCE-ETCHEMINS INC.

Un acteur majeur pour votre retour en emploi



Avec la participation financière de:

Québec

SAINT-GEORGES
418 227-5445

SAINTE-MARIE
418 386-4445

crebe.qc.ca



UN CHIFFON AYANT SERVI À APPLIQUER DE LA TEINTURE OU DE L'HUILE DE PROTECTION PEUT PRENDRE FEU TOUT SEUL EN SÉCHANT.

En raison d'un phénomène chimique, une chaleur très intense se crée et le chiffon peut prendre feu spontanément. Comme les pompiers de La Nouvelle-Beauce font souvent face à des cas de ce genre, voici la façon sécuritaire pour vous en débarrasser.

Rincez à l'eau le chiffon usagé et laissez-le sécher à l'air libre, à plat. La chaleur s'échappera sans risque de mettre le feu. Vous pourrez ensuite jeter le chiffon à la poubelle, simplement.

VIVEZ LA CULTURE D'ICI!

CONSULTEZ LE CALENDRIER DES ACTIVITÉS
www.culturebeauce.com



Culture
BEAUCE.COM

Suivez-nous Culture Beauce



Festival de Sainte-Hénédine

26 et 27 août 2023

Samedi 26 août

- PM :
- Marché public
 - Jeux gonflables
 - Maquillages
 - Carré de sable
 - Maître Glacier
 - Mini-Putt

Soirée : Chansonnier
Groupe de musique



Kathou Cantine
sur place toute la
journée samedi

Entrée

GRATUITE!

Dimanche 27 août

10 h Célébration de la parole Gospel au Chalet des loisirs

11 h Pique-nique familial

15 \$ par boîte
à lunch

*Commandez votre boîte à lunch avant le 18 août 2023, auprès des membres du comité des loisirs, Mélanie Jacques 418-935-3385 ou au bureau municipal 418-935-7125.

Choix 1  1 croissant au poulet, muffin, yogourt, salade de pâtes, fromage et fruits frais.

Choix 2  1 croissant à la viande froide, muffin, yogourt, salade de pâtes, fromage et fruits frais.

Pour plus de détails sur la programmation, suivez-nous sur Facebook :
Festival de Sainte-Hénédine.

Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Voici ce que vous devez prendre en note pour le mois :

Piscine

La piscine de Sainte-Hénédine ouvrira ses portes officiellement le 28 juin prochain. Il est encore le temps de vous procurer une passe pour avoir accès à la piscine à prix réduit. Sans la passe, le tarif est de 2 \$ (résidents) et de 4 \$ (non-résidents) par personne par période d'utilisation.

Chaque passe sera utilisable uniquement par la personne au nom de qui elle a été libellée.

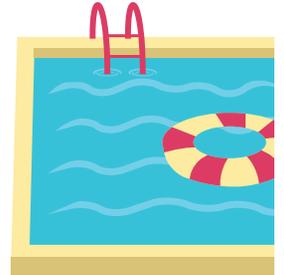
Prix de la passe : 35 \$ par personne

Rabais familial : 1ère passe : 35\$

2e passe : 35 \$

3e passe : 30 \$

4e passe et les suivantes : 1 \$ chaque



*Pour que le rabais familial soit applicable, vous devez acheter toutes les passes en même temps, sur la même facture et toutes les personnes doivent habiter à la même adresse.

Pour acheter votre passe :

<https://www.qidigo.com/u/Commission-des-loisirs-de-Sainte-Henedine/activities/session>

Horaire de la piscine été 2023

Heures d'ouvertures	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi
13h à 17h	Fermée	Bain libre					
18h à 20h	Fermée	Fermée	Bain libre	Fermée	Bain libre	Fermée	Fermée

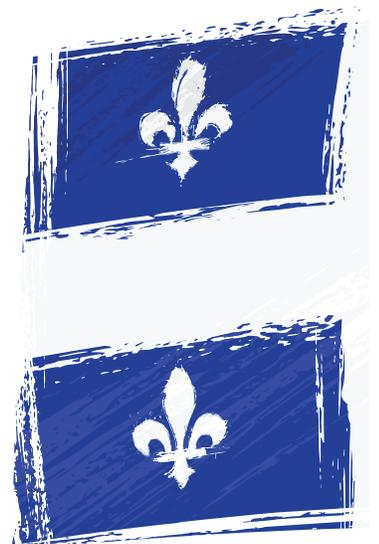
St-Jean-Baptiste

LE 24 JUIN DÈS 15H AU CHALET DES LOISIRS.

Vers 16h, le comité des loisirs fera une tournée du village pour vous inviter à vous joindre à eux pour venir festoyer. Tous ceux qui joindront la marche se verront offrir un rafraîchissement à leur arrivé au Chalet des loisirs.

Au programme: Jeux gonflables, Maquillages, Chaise musicale géante, Spectacle de danse (un vidéo avec une chorégraphie à apprendre sera partager sur la page Facebook des Loisirs de Ste-Hénédine), Karaoké en soirée et musique québécoise.

Service de bar sur place, casse croûte et hot-dogs durant le 5 à 7.



Distribution d'arbres gratuitement



La distribution des arbres a eu lieu du 30 mai au 1er juin dernier. Tous les chênes que nous avons ont trouvé preneurs.
Merci à l'Association forestière des deux rives pour le don des arbres.
Merci à tous ceux qui sont passé en récupérer un.

Course la Découverte

Lundi 12 Juin avait lieu la dernière réunion de Conseil d'établissement de l'école et nous en avons profité pour remettre le montant total Amassé lors de la Course la Découverte.

C'est un total de 182 inscriptions que nous avons eu dans les différentes catégories.

Un jolie montant de 2814.46\$ a été remis à l'école, pour nos jeunes, dans le but de réaliser des activités et faire l'achat de matériels.



COURSE la Découverte

Wow!!

Nous tenons à remercier tout les participants, les professeurs ainsi que les commanditaires qui ont cru et contribué à la réussite de cet événement.

On se dit à l'an prochain!

Ericka et Genevy-Eve

Activité gratuite à la bibliothèque la Détente

Jeudi le 29 juin prochain, la bibliothèque la Détente vous offre de participer gratuitement à un atelier pour les enfants de 4 à 12 ans.

Le thème de l'atelier sera les bibittes.

Il y aura 3 représentations et nous avons 10 places sont disponibles pour chaque plage horaire :

Première représentation : 9h à 10h

Deuxième représentation : 10h05 à 11h05

Troisième représentation : 11h10 à 12h10



Vous souhaitez participer? Communiquez avec nous pour réserver votre place au 418-935-7125 ou à loisirs-sthe@hotmail.com.

*Les enfants inscrits au Terrain de jeux le 29 juin participeront tous à l'activité.

*Les parents doivent être présents pour accompagner leurs enfants qui participent à l'activité.





Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente

111-D, rue Principale
Ste-Hénédine G0S 2R0
T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mercredi 14h-16h & 19h-20h30
Jeudi 19h-20h30
2e samedi 9h30-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine
Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !

LA BOÎTE À LIVRES EST DE RETOUR

Vous désirez donner des livres ? Vous désirez prendre des livres donnés par quelqu'un d'autre ?
La BOÎTE À LIVRES est là pour vous ! Elle est située près de l'entrée principale de la salle municipale et vous pouvez y avoir accès en tout temps. Celle-ci fonctionne sur le principe de partage et vous pouvez donc y déposer ou y prendre des livres librement.
Elle ne doit toutefois pas servir pour le retour des livres que vous empruntez à la bibliothèque; ces retours doivent se faire dans la Chute à livres qui est située près de l'entrée de la bibliothèque

LE CLUB DE LECTURE TD ET NOTRE TIRAGE LOCAL POUR LES JEUNES !

LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ 2023 est arrivé ! Sous le thème Viens voir ça ! ce club de lecture s'adresse aux jeunes de 13 ans et moins durant toute la période estivale. Amenez-les s'inscrire au Club de lecture à la bibliothèque cet été; ils recevront un passeport et des autocollants. Ils seront aussi éligibles au tirage régional de 4 prix. Le tirage aura lieu le 15 septembre 2023 à Charny.
De plus, à nouveau cet été, la bibliothèque La Détente fait tirer 3 certificats-cadeaux de 25,00\$ chez Copie Extra de Ste-Marie, en collaboration avec Mme Julie Chabot, propriétaire.
Les catégories d'âges sont 0-5 ans, 6-8 ans et 9-13 ans. Les jeunes pourront compléter un coupon de participation à chacune de leur visite à la bibliothèque à compter du 21 juin.

Le tirage à la bibliothèque aura lieu le jeudi 24 août à 20h00.

Profitez des vacances d'été pour venir à la bibliothèque avec vos jeunes !

L'Heure du conte fait relâche pour les mois de juillet et août; la bibliothèque sera donc fermée le 2e samedi du mois cet été. Nous serons de retour à l'automne !

Quelques Nouveautés

